

## Comment réduire votre facture de chauffage ?

Pour les ménages, le chauffage et l'eau chaude sanitaire représentent en moyenne 64% du budget dédié à l'énergie. S'il n'est pas question de lésiner sur son confort, quelques actions simples contribueront à diminuer votre facture de chauffage. Voici nos conseils pour conserver une chaleur douce tout en réalisant des économies d'énergie.



### Des gestes simples pour faire baisser votre facture de chauffage

Pour allier son bien-être intérieur et la maîtrise de sa consommation de chauffage, la température réglementaire intérieure d'un logement est fixée à 19°C maximum. Un chiffre à bien intégrer dans ses habitudes, qui peut même être abaissé jusqu'à 16°C pour les chambres. Notez en effet que

baisser le chauffage de 20 °C à 19 °C conduit à une économie de 7 %\* de votre consommation énergétique. Il est donc primordial de ne pas augmenter la température intérieure, malheureux réflexe en hiver, pour éviter de surconsommer. Nul besoin de chauffer en continu. Pour une consommation de chauffage plus économe, il faut également prendre en compte les périodes où votre logement reste inoccupé. Ainsi, vous pouvez baisser la température intérieure de 2 ou 3°C avant de vous absenter. Certains appareils peuvent ajuster pour vous la température en fonction de vos présences et absences (programmateur de chauffage, thermostat programmable ou gestionnaire d'énergie) ou, par exemple, en fonction de l'ensoleillement (robinets thermostatiques pour les radiateurs à eau chaude).

## **Pour une gestion facilitée du chauffage, pensez au programmateur**

Pour un chauffage central, par pompe à chaleur ou chaudière, avec des radiateurs à eau chaude, le plus simple pour gérer sa température est d'installer un thermostat d'ambiance programmable. Il permet de faire évoluer la température selon des heures établies à l'avance qui dépendent de vos habitudes de vie. En complément, faites installer des robinets thermostatiques dans chaque pièce (sauf dans celle où se situe le thermostat d'ambiance). Pour un chauffage électrique par panneaux rayonnants ou convecteurs ou encore radiateurs à chaleur douce, faites installer un programmateur ou un gestionnaire d'énergie. Vous gagnez ainsi en maîtrise avec un chauffage optimal quand vous en avez besoin et sur une consommation d'énergie bien moindre lors de vos absences quotidiennes ou prolongées (vacances).

## **L'entretien de votre système de chauffage**

Un entretien régulier de votre pompe à chaleur ou de votre chaudière améliore ses performances énergétiques, garantit son fonctionnement en toute sécurité et augmente sa durée de vie. Il est important de noter que l'entretien annuel de votre chaudière ou de votre PAC par un professionnel qualifié constitue de toute façon une obligation légale.

## **Diminuer vos factures et gagner en confort grâce à un diagnostic énergétique**

Si vous souhaitez améliorer votre confort tout réalisant des économies d'énergie, un diagnostic énergétique ou un DPE ([Diagnostic de Performance Energétique](#)) sera un atout. Ce diagnostic personnalisé vous fournit une estimation de la consommation énergétique de votre logement ainsi que le coût moyen de celle-ci. Le diagnostic représente également une source de préconisations notamment concernant les travaux de rénovation énergétique les plus efficaces pour optimiser les performances énergétiques de votre logement.

## Travaux de rénovation = économies de chauffage (+ lien pour chaque piste si article)

Le diagnostic énergétique ouvre donc la porte à d'éventuels travaux d'amélioration de l'habitat. En effet, les économies de chauffage passent souvent par une rénovation des équipements existants. D'une manière générale, les principaux travaux de rénovation à entreprendre concernent :

- [L'isolation du logement](#) (combles, murs, toiture, ...)
- [Les ouvrants](#) (portes, fenêtres et portes-fenêtres à rénover ou changer pour du double-vitrage à isolation thermique renforcée)
- La régulation et la programmation
- Le calorifugeage des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, notamment en cave et sous-sol
- [Les équipements de chauffage](#) et de [production d'eau chaude sanitaire](#)
- [La ventilation](#), à voir impérativement s'il y a changement des fenêtres

Notez qu'il est fortement conseillé de faire réaliser le diagnostic énergétique ou DPE par un professionnel qualifié et certifié. Dans le cadre d'une vente ou d'une location logement, cette certification est obligatoire. (LIEN)

## Les économies d'énergie en chiffres

- Jusqu'à 30% : c'est la chaleur qui peut être perdue par le toit dans un logement non isolé [ADEME : <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/bien-gerer-habitat/comment-reduire-factures-denergie>]
- L'isolation des murs est un poste aussi important que la toiture, Divisez par environ 2,5\*\*\*\*\* votre consommation de chauffage en faisant installer une pompe à chaleur (PAC),

- **Jusqu'à 10%\*\*** : ce sont les économies envisageables grâce à la pose de double-vitrage à isolation renforcée (VIR),

- **Jusqu'à 20%\*\*\*\*** : le pourcentage d'économies d'énergie envisageables en installant une chaudière à haute performance énergétique (condensation) et grâce à un entretien régulier,

- **Jusqu'à 10%\*\*\*\*\*** : les économies de chauffage possibles en installant un thermostat programmable, un programmateur ou un gestionnaire d'énergie,

- **8 à 12%\*\*\*** : ce sont les économies d'énergie possibles grâce à l'entretien d'une chaudière.

\* ADEME : « Economiser l'eau et l'énergie chez soi – 40 trucs & astuces » novembre 2015

\*\* ADEME : « Isoler son logement » juillet 2015

\*\*\* ADEME <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/bien-gerer-habitat/chauffage-climatisation>

\*\*\*\* Estimation EDF R&D à partir de la Directive étiquette énergie (règlement délégué (UE) N° 811/2013 de la Commission Européenne du 18 février 2013). Hypothèses de calcul : différence entre

Article créé le 26/07/2013

Article mis à jour le 12/09/2016

A bientôt sur notre site,  
**L'équipe EDF Travaux**